

Elle ajouta à la catastrophe de la Durande un nouveau naufrage de soixante-quinze mille francs. Elle le remit en possession de cet argent juste assez pour lui en faire sentir la perte. Cette lettre lui montra le fond de sa ruine.

De là une souffrance nouvelle, et très aiguë, que nous avons indiquée tout à l'heure. Il commençait, chose qu'il n'avait point faite depuis deux mois, à se préoccuper de sa maison, de ce qu'elle allait devenir, et ce qu'il faudrait réformer. Petit ennuï à mille points, presque pire que le désespoir. Subit son malheur par le menu, disputant pied à pied au malheur, c'est odieux. Le bloc du malheur prendrait, c'est évident. L'ensemble ne cabait, le détail tourmentait. Toute à l'heure la catastrophe vous fondrait, maintenant elle vous étouffait.

C'est l'humiliation aggravant l'écrasement. C'est une deuxième annulation s'ajoutant à la première, et l'ide. On descend d'un degré dans le néant. Après le liueuil, c'est le haillon.

Songer à décroire. Il n'est pas de pensée plus triste.

(A continuer.)

Wm. A. CUREY,

Agent d'Immobilier et Comptable. Agence pour maisons et terrains.—Prêts sur hypothèques.—Bureau, 84, Grande Rue St. Jacques.—Les capitalistes étrangers sont invités à communiquer avec l'annonceur.

7 juin 1866.

no-60

LE PAYS.

Montreal, 5 Juillet 1866.

A onze heures hier soir, heure à laquelle nous mettions le journal sous presse, le télégraphe ne nous avait pas encore transmis le rapport des débats parlementaires. Nous ne savons à quoi attribuer ce retard.

La situation.

Ce qui fait la force du ministère, c'est qu'il maintient au pouvoir, c'est cette mesure de la confédération, qui semble en quelque sorte, être la réalisation de toutes les espérances de la majorité parlementaire. M. George Brown paraît se trouver peu satisfait de ses collègues, et si ce n'était cette circonstance, il ne serait pas sorti de l'opposition. Au reste, il doit comprendre plus que nous l'inconscience de sa conduite. Le résultat de son union avec le ministère a été peu favorable à sa politique. En sortant, il n'a pas en même la satisfaction d'entraîner avec lui les amis qui l'avaient accompagné. Il est encore dans le ministère et n'est certes pas l'intention d'en sortir de sitôt.

M. McDonald et Cartier ne sont pas aussi enfants qu'on le pense, et la chute du ministère anglais leur donne à réfléchir.

La semaine dernière un autre embarras leur tombait sur les bras. Les évènements du Haut-Canada commencent à sortir de leur routine, et enjoinquent au ministère d'accorder à la minorité catholique du Haut-Canada les mêmes privilèges que possède la minorité protestante du Bas-Canada.

On le sait, et c'est la une de nos grandes objections au projet de la Confédération; elle a été émise plus dans le but de favoriser la race anglaise et la religion protestante que dans celui de consolider l'équilibre entre toutes les races et les religions. Le ministère fera-t-il droit à cette juste réclamation des Bretons du Haut-Canada? Nous ne le pensons pas, puis qu'en agissant ainsi, il se mettrait dos à dos avec les membres du Haut-Canada. Au reste nous pouvons nous attendre à des concessions plus humiliantes encore de la part de M. Cartier, le futur lieutenant-gouverneur du Bas-Canada, le premier qui retirera les marions du jeu.

La situation ne paraît pas être aussi tranquille que nous l'indiquent les organes ministériels. Le ministère subira assez de défaites pour qu'il soit la première victime de son grand projet. Le budget a déjà soulevé assez d'opposition; les révélations, les indiscrétions qui viennent d'enrichir certains capitalistes au dépens de la province ébranleront un peu la majorité ministérielle. La meilleure preuve que cette majorité n'est pas invulnérable, c'est que le ministère n'a pas voulu donner pied à la constitution locale, en demandant la veille l'ajournement de la Chambre, malgré la promesse formelle de ne pas ajourner avant de mettre devant la Chambre ces fameuses constitutions. Probablement le ministère craignait que les membres de la Chambre, au lieu de prendre part à l'exécution projetée, se rendraient pendant la vacance devant leurs électeurs et soulevaient leurs comités contre la confédération. Comme c'est un projet qui ne se soutient pas à la discussion, le ministère a cru plus prudent de le garder dans sa poche pendant la vacance. C'est la plutôt un signe de faiblesse que de force. Si le ministère avait été confiant dans sa cause, il n'aurait pas craint le grand jour. Le système monarchique vers lequel on paraît se diriger, ne recherche pas beaucoup l'opinion publique. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le ministère soit indifférent au sentiment de la population.

A tous ces signes de faiblesse, viennent se joindre d'autres embarras, les Chambres de Commerce ont protesté énergiquement contre le tarif, et nous pensons que le ministère ne pourra pas se dispenser de répondre à ces réclamations.

Ainsi à tous les points de vue, la situation politique ne paraît pas vouloir conserver sa note, et nous pouvons nous attendre à une débâcle ministérielle. Nous espérons qu'elle aura lieu avant que la confédération ne se consomme.

Mr. Galt.

Notre dernier numéro contenait un court exposé du nouveau plan financier de l'Hon. Ministre des Finances. Sans entrer dans les détails du plan, nous pouvons dire que jamais opposition plus spontanée, exprimée avec plus d'énergie n'a rencontré aucun succès de ce genre. Et cette condamnation vigoureuse des idées du ministre des Finances n'a pas sans source dans les passions politiques, dans les préjugés de partis: c'est le commerce entier, le tribunal le plus compétent en pareille matière, qui a élevé la voix.

Eh bien! malgré cette réprobation universelle, avez-vous la bonne foi de croire que si M. Galt s'entête, que si l'opposition suscitée au ministère par M. Brown n'induite pas l'administration, avez-vous la bonne foi de croire que M. Galt et ses amis céderont aux protestations du pays entier, vous imaginez-vous que les lâches partisans d'un régime infâme reculeront devant cette nouvelle trahison, si vous le croyez détrompés vous: on ne doit pas demander un seul acte d'indépendance de cette séquelle ministérielle qui s'est vendue corps et âme à un régime qui les tuait en tombant lui-même.

Nous ne serions donc pas surpris de voir un plan comme celui de M. Galt sanctionné à la hâte par notre législature, bouleversant nos institutions de banques si solides, et jetant la perturbation la plus dommageable dans notre commerce.

Ceci arrivera, et notre grand financier, le génie d'un Galt aura causé tout cela.

Qui n'a pas vu les partisans de l'administration actuelle se pamer d'admiration devant les exposés de notre ministre des finances, qui ne les a pas entendus préconiser les talents de leur idole? Et pourtant qu'a-t-il fait de si grand, de si extraordinaire? pendant les nombreuses années de sa trop célèbre administration des deniers publics n'a-t-il pas toujours émis l'année fiscale en annonçant des déficits de plus en plus alarmants? Nous allons lui voir tout cela, nous nous trompons il en a vu; celui d'annoncer des déficits effrayants avec une pompe, une satisfaction qui font pressentir un contrat de ce qu'il dit. Il accumule les chiffres, déguise ses calculs et finit par faire croire aux badauds ministériels que notre déficit nous enrichit; heurieux mortels!

Qu'on lise encore M. Galt à l'administration des deniers publics pendant quelques années, et il conduira infatigablement le pays là où il a mis cette pauvre Banque du Haut-Canada. Elle s'est laissée bernier par les grandes théories de cet homme, ou sont maintenant ses illusions?

Le personnage qui nous rappelle le plus M. Galt dans l'histoire est le fameux Law. Tous deux théoriciens imprudents, incapables de prévoir les mille et une difficultés que la pratique offre toujours, ils se laissent entraîner dans les plans les plus absurdes et peinent à peine à débiter quand les résultats sont là pour les démentir. John Law n'a pas ruiné la France parce qu'elle était trop pauvre, Galt a ruiné le pays parce qu'il était trop riche, laissez-le faire et il réussira.

Quand l'engagement pour M. Galt, l'homme aux théories gigantesques, aura cessé, on reconnaîtra peut-être que, dans un pays comme le nôtre, où les revenus surpassent de si loin les dépenses, l'administration du trésor public ne doit pas toujours être confiée à un homme pratique.

Pour démentir ce que nous disons, nous aurions rien de mieux à faire que d'établir ici un parallèle entre l'administration de M. Galt et celle de M. Holton. Que l'on se rappelle que M. Galt a toujours annoncé un déficit dans nos revenus et que M. Holton a pu déclarer un surplus assez considérable lorsqu'il avait encore l'administration du trésor que pendant une année et qu'il avait eu à réparer le désordre laissé par ses prédécesseurs.

Le cerveau de M. Galt vient encore de produire de ses fruits, et quelle production, grand Dieu! Une émission de \$5,000,000 de papier monnaie menace d'inonder le Canada. Ce moyen qu'un gouvernement ne doit jamais adopter que dans un moment de crise, alors que le crédit d'un pays ne lui permet plus de négocier d'emprunt à l'étranger, est proposé par M. Galt dans un temps où nous l'espérons encore du moins, notre crédit n'est pas complètement perdu de l'autre côté de l'océan; ce moyen qui devrait inévitablement déprimer de notre papier monnaie canadien et jeter le désordre dans le commerce est adopté par M. Galt uniquement pour remplir le déficit causé par sa prodigieuse administration. Une nation comme la nôtre, comme une guerre; la nation canadienne y consentira-t-elle pour amuser M. Galt? nous le verrons bientôt.

Nous ne doutons pas cependant que M. Cartier soit beaucoup en faveur du plan de son prodigieux confrère: ce système étant établi, il faudra des bureaux nouveaux pour l'émission et le rachat de ce papier; quelle aubaine pour les amis ministériels, voilà de nombreux de ses enfants gâtés bien et dûment casés, nageant dans les deniers publics.

Et le peuple paiera toutes ces infamies avec patience. Quel bon peuple que le peuple canadien!

M. Galt a annoncé mardi qu'un certain malentendu qui avait existé dans la transmission des dépêches aux différents bureaux de données, les personnes qui avaient souffert par l'ingérence du tarif qu'elles avaient eu à payer, auraient la permission pendant deux jours de cette semaine, jeudi et vendredi de faire leurs entrées pour toutes les marchandises qu'elles pourraient avoir en entrepôt mercredi dernier au matin suivant l'ancien tarif.

Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir publier aujourd'hui les projets des gouvernements locaux, tels qu'ils vont être soumis à la législature durant la présente session. Ce document a été mis entre les mains des membres du parlement mardi; nous tâcherons de le publier en entier dans notre prochain numéro. Disons cependant dès aujourd'hui que ce document constate d'une manière officielle ces projets sinistres que la rumeur nous faisait prévoir.

Nous lecteurs verront par nos dépêches que le ministère anglais vient d'être défait par une majorité de 11 voix sur l'amendement de lord Dunkinlin relatif à la qualification requise par le bill de réforme projeté.

Personne ne se méprend sur l'importance des changements qui devront suivre cette défaite. On sait que la politique anglaise réside entièrement dans les principes que les ministres ont pris pour guides: c'est pourquoi nous ne serions nullement surpris de voir notre République changer de ligne de conduite, non seulement en face des événements qui menacent l'Europe, mais même dans l'attitude à prendre vis-à-vis les Etats-Unis et, ce qui nous intéresse le plus vivement, vis-à-vis nous.

bien d'autres choses pour rester au pouvoir. Autrement il disait sans cesse *Cramponnons-nous au sol, à aujourd'hui c'est cramponnons-nous au pouvoir.* Quant à nous, nous aimons à constater cette reculade de M. Cartier. Nous ne lui donnons pas le mérite de la mesure, car elle vient malgré lui et même malgré plusieurs de ses collègues, mais comme nous tenons à l'amélioration de la loi électorale, nous acceptons avec plaisir cette mesure, pourvu toutefois qu'on ne la gâte pas dans ses détails. M. Dorian aura de nouveau mérité du pays par son énergie et sa persévérance.

Le 4 juillet aux Etats-Unis.

La République Américaine a célébré hier l'anniversaire du grand jour où elle s'est déclarée assez forte pour prendre le nom de nation libre et indépendante. Ce peuple a voulu prouver au monde ce que pouvait produire la bienfaisante influence de la liberté. Il n'y a pas encore un siècle les Etats-Unis étaient une colonie de l'Angleterre comme nous et cette même Angleterre jalouse aujourd'hui la prospérité d'un peuple dont elle est la mère, mais qu'elle déteste parce que ce peuple n'a pas voulu du joug qu'elle voulait lui imposer.

Tous les amis de la liberté du progrès ont du s'unir de cœur à cette grande fête.

Le nouveau tarif.

Voici la liste des articles frappés de nouveaux droits:

Produit.	Nouv. droit.	Anc. droit.
Eau-de-vie par gallon.....	\$0.70	\$0.30
Rhum do.....	0.70	0.30
Ginibre do.....	0.70	0.30
Whisky do.....	0.70	0.30

Esprits de vin et alcool n° 1 et 2 par gallon de Whisky.....	0.70	0.30
Cordons autres que vins de girofle, orange, citron, fraises, framboises, groseilles, raisin de Corinthe, par gal.....	1.20	

Thé par lbs.....	0.07	0.04
Pétrole brut, par gallon.....	0.05	0.04
Sucre de canne, par 100 lbs.....	1.50	
Melasse, do.....	1.00	

Sucre candi, cassonade, sucre blanc raffiné, sucre manufacturé ou raffiné, par 100 lbs.....	3.00	
Sucre blanc terré ou équivalent.....	2.60	
Sucre de Moscovie, jaune.....	2.25	
Cassonade de Moscovie.....	2.00	

Tout autre sucre.....	1.75	
Vins ayant certificats de pureté, par doz.....	3.60	
Vins n'ayant pas de tels certificats.....	4.00	

Café vert, au lieu de 5 p. c., un droit par lbs de.....	0.03	
Et un droit spécifique de.....	0.03	
Café grillé ou moulu, au lieu de 30 p. c., un droit par lbs de.....	0.04	
Et un droit spécifique de.....	0.03	

A l'occasion des examens publics du Collège de l'Assomption, il doit être donné un concert le 10 courant au soir, par MM. Oscar Martel et Solomon Mazurek. C'est une heureuse idée, et à laquelle nous souscrivons volontiers. Le premier de ces artistes est natif de l'Assomption, et appartient à cette prolifique famille Martel, dans laquelle le talent musical semble être héréditaire. Des son enfance, ce jeune musicien a manifesté les plus heureuses dispositions pour le violon. Mais ce n'a été que depuis quelques mois qu'il a pu cultiver son talent avec fruit sous un professeur digne de lui. Nous voulons parler de M. Jules Hone, qui fonde, nous dit-on, les plus grandes espérances sur son élève. Pour l'encouragement de notre jeune ami, nous devons mentionner ici que M. Hone n'est pas son seul administrateur. Prume, l'illustre Prume, en fait aussi les dires les plus flatteurs, et espère voir un jour M. Martel au nombre des élèves du conservatoire Parisien. C'est ce que nous souhaitons, pour l'honneur des arts canadiens, et à titre d'ami de M. Martel. En attendant, il faut que notre public commence la réputation du jeune violoniste, il faut que les citoyens de l'Assomption surtout lui prouvent leur estime et leur admiration, en allant mardi soir applaudir à ses premiers succès.

M. Galt a annoncé mardi qu'un certain malentendu qui avait existé dans la transmission des dépêches aux différents bureaux de données, les personnes qui avaient souffert par l'ingérence du tarif qu'elles avaient eu à payer, auraient la permission pendant deux jours de cette semaine, jeudi et vendredi de faire leurs entrées pour toutes les marchandises qu'elles pourraient avoir en entrepôt mercredi dernier au matin suivant l'ancien tarif.

Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir publier aujourd'hui les projets des gouvernements locaux, tels qu'ils vont être soumis à la législature durant la présente session. Ce document a été mis entre les mains des membres du parlement mardi; nous tâcherons de le publier en entier dans notre prochain numéro. Disons cependant dès aujourd'hui que ce document constate d'une manière officielle ces projets sinistres que la rumeur nous faisait prévoir.

Nous lecteurs verront par nos dépêches que le ministère anglais vient d'être défait par une majorité de 11 voix sur l'amendement de lord Dunkinlin relatif à la qualification requise par le bill de réforme projeté.

Personne ne se méprend sur l'importance des changements qui devront suivre cette défaite. On sait que la politique anglaise réside entièrement dans les principes que les ministres ont pris pour guides: c'est pourquoi nous ne serions nullement surpris de voir notre République changer de ligne de conduite, non seulement en face des événements qui menacent l'Europe, mais même dans l'attitude à prendre vis-à-vis les Etats-Unis et, ce qui nous intéresse le plus vivement, vis-à-vis nous.

Le Ministère anglais.

Nous lecteurs verront par nos dépêches que le ministère anglais vient d'être défait par une majorité de 11 voix sur l'amendement de lord Dunkinlin relatif à la qualification requise par le bill de réforme projeté.

Personne ne se méprend sur l'importance des changements qui devront suivre cette défaite. On sait que la politique anglaise réside entièrement dans les principes que les ministres ont pris pour guides: c'est pourquoi nous ne serions nullement surpris de voir notre République changer de ligne de conduite, non seulement en face des événements qui menacent l'Europe, mais même dans l'attitude à prendre vis-à-vis les Etats-Unis et, ce qui nous intéresse le plus vivement, vis-à-vis nous.

Nous lecteurs verront par nos dépêches que le ministère anglais vient d'être défait par une majorité de 11 voix sur l'amendement de lord Dunkinlin relatif à la qualification requise par le bill de réforme projeté.

Personne ne se méprend sur l'importance des changements qui devront suivre cette défaite. On sait que la politique anglaise réside entièrement dans les principes que les ministres ont pris pour guides: c'est pourquoi nous ne serions nullement surpris de voir notre République changer de ligne de conduite, non seulement en face des événements qui menacent l'Europe, mais même dans l'attitude à prendre vis-à-vis les Etats-Unis et, ce qui nous intéresse le plus vivement, vis-à-vis nous.

Nous lecteurs verront par nos dépêches que le ministère anglais vient d'être défait par une majorité de 11 voix sur l'amendement de lord Dunkinlin relatif à la qualification requise par le bill de réforme projeté.

Personne ne se méprend sur l'importance des changements qui devront suivre cette défaite. On sait que la politique anglaise réside entièrement dans les principes que les ministres ont pris pour guides: c'est pourquoi nous ne serions nullement surpris de voir notre République changer de ligne de conduite, non seulement en face des événements qui menacent l'Europe, mais même dans l'attitude à prendre vis-à-vis les Etats-Unis et, ce qui nous intéresse le plus vivement, vis-à-vis nous.

Nous lecteurs verront par nos dépêches que le ministère anglais vient d'être défait par une majorité de 11 voix sur l'amendement de lord Dunkinlin relatif à la qualification requise par le bill de réforme projeté.

Personne ne se méprend sur l'importance des changements qui devront suivre cette défaite. On sait que la politique anglaise réside entièrement dans les principes que les ministres ont pris pour guides: c'est pourquoi nous ne serions nullement surpris de voir notre République changer de ligne de conduite, non seulement en face des événements qui menacent l'Europe, mais même dans l'attitude à prendre vis-à-vis les Etats-Unis et, ce qui nous intéresse le plus vivement, vis-à-vis nous.

Nous lecteurs verront par nos dépêches que le ministère anglais vient d'être défait par une majorité de 11 voix sur l'amendement de lord Dunkinlin relatif à la qualification requise par le bill de réforme projeté.

Personne ne se méprend sur l'importance des changements qui devront suivre cette défaite. On sait que la politique anglaise réside entièrement dans les principes que les ministres ont pris pour guides: c'est pourquoi nous ne serions nullement surpris de voir notre République changer de ligne de conduite, non seulement en face des événements qui menacent l'Europe, mais même dans l'attitude à prendre vis-à-vis les Etats-Unis et, ce qui nous intéresse le plus vivement, vis-à-vis nous.

Nous lecteurs verront par nos dépêches que le ministère anglais vient d'être défait par une majorité de 11 voix sur l'amendement de lord Dunkinlin relatif à la qualification requise par le bill de réforme projeté.

Personne ne se méprend sur l'importance des changements qui devront suivre cette défaite. On sait que la politique anglaise réside entièrement dans les principes que les ministres ont pris pour guides: c'est pourquoi nous ne serions nullement surpris de voir notre République changer de ligne de conduite, non seulement en face des événements qui menacent l'Europe, mais même dans l'attitude à prendre vis-à-vis les Etats-Unis et, ce qui nous intéresse le plus vivement, vis-à-vis nous.

Nous lecteurs verront par nos dépêches que le ministère anglais vient d'être défait par une majorité de 11 voix sur l'amendement de lord Dunkinlin relatif à la qualification requise par le bill de réforme projeté.

Personne ne se méprend sur l'importance des changements qui devront suivre cette défaite. On sait que la politique anglaise réside entièrement dans les principes que les ministres ont pris pour guides: c'est pourquoi nous ne serions nullement surpris de voir notre République changer de ligne de conduite, non seulement en face des événements qui menacent l'Europe, mais même dans l'attitude à prendre vis-à-vis les Etats-Unis et, ce qui nous intéresse le plus vivement, vis-à-vis nous.

Nous lecteurs verront par nos dépêches que le ministère anglais vient d'être défait par une majorité de 11 voix sur l'amendement de lord Dunkinlin relatif à la qualification requise par le bill de réforme projeté.

La providence veille évidemment sur nous; au moment où des projets dangereux, suspendus depuis longtemps sur nos têtes, menaçaient de nous anéantir, la main de Dieu s'est fait sentir et les ennemis de la nation sont forcés d'avouer que l'accomplissement de leurs desseins est indéfiniment ajourné.—*L'Ordre.*

La Banque des Marchands.

La seconde assemblée annuelle des directeurs de cette Banque a eu lieu hier, le 2 du courant. L'Etat des affaires de cette institution est très satisfaisant. Les profits nets réalisés pendant les douze derniers mois sont de \$44,793.93.

A la suite de donner la plus sérieuse attention au projet de l'Hon. Ministre des finances de la Province.

Proposé par M. N. Corse, secondé par M. N. S. Whitney:

Que le rapport des directeurs qui vient d'être lu par le Président soit approuvé et imprimé pour être mis à la disposition des actionnaires de la banque. Adopté.

Proposé par M. Ed. Angers, secondé par M. J. Hodson:

Que les Actionnaires doivent et offrent leurs remerciements au Président, aux directeurs et au Caissier de la "Banque des Marchands" pour la manière habile avec laquelle ils ont dirigé les affaires de la Banque durant l'année qui vient de s'écouler.

Montréal, 2 juillet 1866.

Jackson Rae, écrivain, Caissier:—

Monsieur.—Nous, les soussignés, nommés aujourd'hui par les Actionnaires de la "Banque des Marchands" pour dénouer le scrutin, déclarons que les Messieurs suivants ont été élus directeurs pour l'année courante: Hugh Allan, écrivain, Andrew Allan, écrivain, Adolph Roy, écrivain, W. F. Kay, écrivain.

(Signé) E. ANGERS, GEO. TEMPLETON.

PARLEMENT PROVINCIAL.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Ottawa 3 juillet.

La Chambre se réouvre à 7 1/2 heures.

L'hon. M. Cartier dit que quatre copies additionnelles du Code Civil pour les membres du Bas-Canada avaient été déposées au Bureau de Poste, et une copie additionnelle pour les membres du Haut-Canada. Il annonce en même temps que le code de procédure est maintenant prêt à être distribué.

L'hon. J. A. McDonald introduit un bill amendement la loi relative aux élections parlementaires.

Il dit qu'il était semblable à celui que M. Dorian avait l'intention de proposer. Il introduit aussi un bill amendement la loi relative à la Milice volontaire. Il propose l'abolition de la clause qui restreint à un certain nombre les soldats volontaires, afin de permettre au gouvernement d'enrôler en cas de trouble tous les volontaires dont il aura besoin. Dans les cas ordinaires, le nombre sera limité par un vote du Parlement.

M. Wood demande si on allait proposer quelque mesure pour l'érection de salles d'exercices dans les villages de comtés.

L'hon. J. A. McDonald dit que c'est au Parlement à décider ces choses, et qu'il y aura une somme pour cet objet dans les estimés, cette année.

L'hon. J. S. MacDonnell parle en faveur de la milice et dit qu'il a été fait jusqu'à présent à ce sujet. Il est fatigué que le gouvernement actuel ait suivi la même marche relativement à la milice que celle qu'il a suivie par le gouvernement qui l'a précédé.

L'hon. J. A. McDonald exprime l'espoir que la chambre viendra en aide aux municipalités pour secourir les volontaires.

M. Powell appelle l'attention du gouvernement sur le fait dont il venait justement de prendre connaissance. Il demande s'il est vrai que des hommes à l'emploi du gouvernement qui s'étaient engagés comme volontaires, n'ont pu obtenir leurs places à leur retour.

L'hon. J. A. McDonald dit que ce fait n'était pas venu à sa connaissance.

Le bill est alors la première fois, sa deuxième lecture se fera jeudi.

Le bill est dit comme il y a un grand nombre de membres absents il serait peut-être mieux que la Chambre se forme en comités des subsides au lieu de reprendre les débats sur le tarif.

L'hon. M. Holton dit qu'il est content que cette suggestion soit faite. Plusieurs membres de l'Opposition ne sont pas encore arrivés, et ils lui ont demandé de prier le ministre des Finances de retarder la discussion.

L'hon. M. Galt dit qu'il désire parler d'une affaire qui a attiré une grande attention depuis qu'il a fait son exposé. Le soir même qu'il a annoncé les changements à opérer dans le tarif, la compagnie de télégraphe ne les a pas publiés, et n'en a pas averti les collectionneurs de douane immédiatement.

Une enquête a été faite par le principal ports d'entrée, et aussi au bureau du télégraphe pour s'assurer de la cause de cette abstention.

La compagnie du télégraphe a reçu instruction de faire de nouvelles perquisitions de ce sujet, et M. Allan, le président, a promis d'informer le gouvernement de tout ce qu'il pourrait découvrir.

À Québec le Collecteur royaume par les journaux ce qui s'était passé à la chambre refusa de recevoir de nouvelles entrées.

À Montréal le Collecteur ne crut pas devoir suivre la même ligne de conduite, et reçut un télégramme du gouvernement. A Hamilton, le Collecteur agit comme celui de Québec. A London et à Toronto il n'y eut pas d'entrée.

La ligne de conduite que l'on a suivie à Montréal a beaucoup mécontenté Québec et Hamilton, où les entrées ne furent pas reçues.

Le mécontentement se manifesta aussi à Montréal parce que le nouveau tarif avait produit une grande différence entre la position de ceux qui avaient des entrées et celle de ceux qui n'en avaient pas fait.

L'hon. L. Holton appuyé sur des autorités prétend que M. Galt n'a pas suivi la pratique anglaise pour le nouveau tarif en pratique. Il aurait attendu le secours de la chambre.

L'hon. J. S. MacDonnell dit qu'il valait beaucoup mieux que le revenu public souffrit que quelques spéculations particulières pussent être faites par suite d'un mauvais

système suivi pour la promulgation des tarifs.

L'hon. M. Dorian approuve l'autorisation donnée pour faire d'après l'ancien tarif les entrées qui n'ont pas été faites le 27.

Il suggère au gouvernement d'adopter quelques mesures pour prévenir les pertes que pourraient encourir les personnes qui avaient passé des contrats pour l'achat ou la vente de marchandises, sur lesquelles les droits ont été chargés par le nouveau tarif.

L'hon. M. Galt répond que cela ne serait pas fait, et que les contractants, dont il vient d'être parlé, seraient placés sur le même pied que les autres.

M. Francis Jones espère que le nouveau tarif ne viendra pas en force avant l'établissement de la confédération.

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides.

Sur l'item relatif à l'éducation il s'éleva une discussion, à laquelle plusieurs membres prirent part. Il fut ensuite voté, ainsi que plusieurs autres. Le comité se leva ensuite et la Chambre s'ajourna à 11 h. 40 a. m.

TELEGRAPHIE GENERALE.

(Dépêches spéciales du Pays.)

New-York, 3.—Les nouvelles de Valparaiso du 30 mai annoncent que les affaires commerciales ont repris leur vigueur et que le ministre des finances est occupé à faire un Etat des pertes souffertes par le bombardement des Espagnols. La monnaie abonde. L'or américain est en prime mais des traites sur les E.U. pour de petits montants sont payées aux pairs avec l'argent du Chili.

Les élections du président étaient pour avoir lieu le 29 juin. Perez et le général. Bulins sont les deux principaux candidats.

Washington, 3.—Le bill relativement aux canaux de Niagara rencontre une opposition inattendue.

New-York, 3.—Il n'y aura pas de dépêches américaines télégraphiques demain.

Les états de H. Jackson, écrivain, de l'Atlantic Atlantic Brooklyn, furent détruits par le feu la nuit dernière. Edward Clock, de la machine No. 9, fut tué. Il y avait un nombre considérable de chevaux de valeur dans les étables. Les pertes sont évaluées à \$19,000. Un homme de couleur, nommé Richardson, a été arrêté sous suspicion d'avoir mis le feu.

Halifax, 2 juillet.—Le vapeur « Cuba », parti de Liverpool le 23 et de Queenstown le 24 est arrivé. Il apporte des nouvelles de trois jours plus récentes.

Aucun engagement d'importance n'a eu lieu entre les belligérents; mais on s'attend toujours à une bataille à Francfort, et à des rencontres en Saxe et en Silésie. On croit surtout à des opérations importantes dans cette dernière province, où les Prussiens ont encastré des forces considérables, tandis que leur avant-garde pénétrait dans la Silésie autrichienne. Les préparatifs militaires continuent sur une grande échelle en Autriche.

VENTE A L'ENCAN

PAR BENNING ET BARSALOU.

VENTE POUR LE COMMERCE
DE
CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC

Les soussignés ont reçu instruction de vendre dans leurs salles d'Excan, JEUDI, le 30 d'AOÛT prochain, un assortiment général de Chaussures en Caoutchouc (Manufacture de Montréal) consistant en :

Par-dessus pour hommes assortis
" " femmes
" " femmes, avec talons, assortis
" " garçons assortis

" " filles assortis
 " " enfants "
 " " hommes doublés en laine assortis
 " " femmes "
 Bottes en feutre pour hommes, assortis
 " pour femmes "
CONDITIONS LIBERALES.
 Vente à DEUX HEURES,
 BENNING et BARSALOU, Encanteurs
 3 juillet. 70

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il ouvrira le 15 mai courant un magasin de Tabac et Cigares pour le gros et le détail, Nos. 114 et 116 rue Notre-Dame. Il sollicite le patronage public.

F. LAMBERT.
3 mai 1891. bm—47

AVIS

L'Assemblée Générale et Annuelle des Membres du Ressort et Juridiction de la Chambre des Notaires de Montréal, telle que voulue par la loi, aura lieu, à l'Institut-Canadien-Français de cette ville, Jeudi le 5 du mois de Juillet prochain, à deux P. M.

Par ordre,
H. LAPAIRE, Sec.

AVIS est par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine session du parlement pour une acte autorisant l'émission de lettres patentes pour l'emploi d'une machine Canada des inventions de MM. Whelpley et al., pour broyer et pulvériser, pour l'utilisation des combustibles, et pour le traitement des minerais de cuivre, d'or et autres métaux.

ON ACHÈTE DE VIEILLES HARDES.
Le plus haut prix est payé au No. 77, Rue
Urbain. En s'adressant à la place ci-dessus,
dames et messieurs pourront vendre leurs vieilles
hardes à leurs propres résidences.
27 juin. am—C

PROVINCE DU CANADA, }
DISTRICT DE MONTRÉAL, }

DISTRICT DE MONTREAL. 3

COUR SUPERIEURE,
MONTREAL.

[No. 273]

DANS L'INSTANCE,

Le MAIRE, les ÉCHEVINS, et les CITOYENS
de la Cité de Montréal,

Requerrant en Expropriation

SUR LA RUE NOTRE-DAME,
ET
THOMAS PHILIPPE BARON, Ecuier, de
Cité de Montréal, dans le District de M
réal,
Propriétaire

AVIS PUBLIC est par le présent donné

Cour, la somme de cinq mille soixante dix dollars et cinquante-et-un cents, prix et pension de l'immeuble acquis par eux par d'expropriation forcée, et suivant le statut 28e Victoria, chapitre 60, et dont la description est comme suit savoir : " Un morceau de terrain borné en front par la rue Notre-Dame, du Nord-Est par Beniah Gibb, du côté Sud-Ouest par la succession Delyvecchio, et en arrière par le restant de la propriété de T. P. Baron. Et il a été ordonné que par un avis à être

ré deux fois par semaine pendant trois semaines consécutives dans deux papiers-nouvelles de cette Cité de Montréal, l'un en Anglais et l'autre en Français, toutes personnes ayant droit de former opposition sur tels deniers fussent averties et notifiées et elle sont par les présentes appelées et notifiées d'avoir à le faire par écrit au Greffe de la dite Cour, dans les six jours qui suivront la dernière insertion du présent avis, pour être procédé sur icelles, suivant la loi.

ALBERT DUBREUIL, notaire.

Bureau du Protonotaire, }
Montréal, 21 juin 1866. } bfpapts—

RHUMATISMES
DOULEURS DE TOUTE NATURE
SONT ENLEVÉS AU

No. 487, RUE CRAIG.

ALARME-DIO

Cette remarquable invention est maintenant arrivée à un degré de perfection tel que le signé croit enfin pouvoir en toute confiance frir au public.

Avec les dernières modifications adoptées par le fabricant, le Dictionnaire est infail-

Le plus léger commencement d'incendie indiqué dans toutes les parties d'une maison seulement à un endroit central.

L'alarme peut indifféremment être donnée à l'intérieur ou à l'extérieur d'une maison ou à distance, comme par exemple des dépendances extérieures à la maison :

L'appareil mettra en mouvement aussi une cloche d'église qu'une alarme d'horloge noire :

Appliqué à un tas de grain, le plus
échauffement du grain sera indiqué à dis-
au besoin :

Appliqué dans les séchoirs ou les serres
des le trop ou le trop peu de chaleur sera n-
tuellement indiqué :

L'appareil n'est pas susceptible de se déran-
lui-même et sa construction est si simple
n'importe qui peut en comprendre le mécan-
à première vue :

Il peut se régler de manière à ce que l'ai-

ne sonne qu'à un degré de chaleur uctuelle d'avance. Ainsi si la température est à 60° 80° l'appareil pourra être réglé de manière à n'être mis en mouvement qu'à 70° ou 90°.

Il peut s'adapter de manière à indiquer instantanément toute tentative criminelle de pénétrer la nuit dans une maison ou un sin isolé :

Dans les établissements publics, comme collèges, les couvents, les hôpitaux, les usines, les manufactures, il garantira la sécurité, surtout pour ceux qui dorment à

Le prix de l'appareil est modique.
Pour plus amples informations, s'adresser
soussignées, au bureau No. 12 Place d'Armes
le mode de fonctionnement de l'appareil
expliqué de vive voix et au moyen d'expéri-

C. DION & C^{ie}
12 avril

